



REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION n° 2023/050

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Le 25 mai 2023 à 14h30 dans les locaux de la CCI Bourgogne Franche-Comté à Dijon

Sous la présidence de M. Thierry BUATOIS

Membres présents :

M. ALBIZATI - M. ANDRE - MME BAEKE - MME BAUDIN - M. BEZEUX - M. BUATOIS - M. CADEVILLE -
M. CHEVRIER - M. CHOPLAIN - M. CURTIT - M. DEROIN - M. FICHERE - M. GAUTHERON - M. GIRARDOT -
M. GUERDER - M. HAMOUDI - M. LEJEUNE - M. MANDRAY - M. PENNEQUIN - MME PUIG - M. QUIVOGNE -
M. RICHARD - M. ROCARD - M. THIEBAUD - MME THUEL - M. TOURNIER

Membres excusés : (ayant donné pouvoir)

M. ARNAUD - M. BOUDET - MME BRATIGNY - MME BRUNAUD - MME CARTIER - M. CELLARD DU SORDET -
M. DESARMENIEN - M. DEVAUX - M. GARNERONE - MME GAUTHIER - MME HUE - MME MICHEL -
M. PARIZON - M. PETITJEAN - MME PIRALLA - M. SIFFERLIN - MME WAGNER - M. ZOBRI

Membres excusés :

MME CLERC - M. DENIS - M. DONATONI - M. FERRARI - MME LECOMTE - M. PETAMENT - MME PISTOIA -
MME RAMISSE - M. ROUBALLAY - MME TENERAND - MME TOITOT-MICHELIN

Budget Exécuté 2022 CCI Bourgogne Franche-Comté

EXPOSÉ DES MOTIFS

Vu les articles R.712.15 et A.712.20 du Code de Commerce,

- Considérant les décisions du Bureau du jeudi 6 avril 2023 et du jeudi 11 mai 2023,
- Considérant l'avis de la Commission des Finances du jeudi 11 mai 2023,

Après avoir entendu :

- L'exposé du Trésorier,
- L'avis de la Commission des Finances,
- Le rapport du Commissaire aux Comptes,

Le Président Thierry BUATOIS soumet au vote de l'Assemblée Générale la délibération portant sur le Budget Exécuté 2022 de la CCI Bourgogne Franche-Comté.

DÉLIBÉRATION

L'Assemblée Générale de la CCI Bourgogne Franche-Comté du jeudi 25 mai 2023,

VOTE ET APPROUVE

Le Budget Exécuté 2022 de la CCI Bourgogne Franche-Comté, sur la base des principaux chiffres clés suivants :

Total du bilan :	20 891 611,60
Résultat de l'exercice :	- 461 656,71
Capacité d'Autofinancement :	- 2 350 268,51
Total produit fiscal de TFC :	19 514 081,00
Contributions de TFC versées aux CCIT :	14 471 227,77
Produit fiscal disponible à la CCIR :	5 042 853,23
Résultat budgétaire :	- 1 063 493,57
Fonds de roulement net en fin d'exercice :	2 827 920,22

DÉCIDE d'affecter le résultat déficitaire de – 461 656,71 € en totalité au compte report à nouveau qui se trouve porté à la somme de 232 696,86 €.

DONNE QUITUS au Trésorier pour la gestion de l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale régulièrement réunie le 25 mai 2023, sur proposition du Président BUATOIS, adopte cette délibération à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Nombre de votants : 44
Vote pour : 44
Vote contre : 0
Abstention : 0

Dijon, le 25 mai 2023
Certifié conforme

Le Président



Thierry BUATOIS